

COMMISSION LOGEMENT DE GRDF : UNE POLITIQUE MINIMALISTE ET INEFFICACE

Connu sous le nom de “1% logement”, le système d'accès au logement pour les agents de GRDF a été totalement modifié il y a quelques années. La contribution pour l'aide au logement des entreprises est tombée de 1% de leur masse salariale à 0,45%. **Ce sont donc plusieurs millions d'euros qui, chaque année, ne bénéficient plus à l'aide au logement des agents de GRDF.**

Pourtant l'entreprise a la possibilité de réinvestir cette économie réalisée dans la Participation Supplémentaire à l'Effort de Construction (PSEEC) afin d'obtenir plus d'offres exclusives pour les agents de GRDF. Mais non ...

C'est Action Logement qui est l'organisme collecteur unique de toutes les contributions et qui a pour mission d'accroître l'efficacité d'accès aux logements.

Mais qu'en est-il concrètement pour les agents de GRDF ?

Force est de constater que c'est tout l'inverse qui se produit :

- Les logements qui leur étaient dédiés sont supprimés.
- Aujourd'hui, faire une demande pour se loger dans ce cadre s'apparente à un véritable parcours du combattant sans garantie de succès.

Aux difficultés d'accessibilité est venue se greffer la problématique du **coût des logements**. En effet, bien qu'il existe des disparités entre régions, **c'est tout le territoire qui connaît une augmentation non négligeable des prix du m2 depuis 2022.**

La CGT porte des propositions en faveur du **droit à se loger dignement**. Notre ambition est de permettre à tous les agents et leurs familles d'accéder à un logement décent.

Nous avons profité de la dernière Commission Logement du CSE-C pour pointer les difficultés rencontrées par les agents.

La Direction a reconnu l'existence de réelles problématiques sur ce sujet. Mais, pour l'heure, rien de plus...



**Parlons
de Vous !**

**L'enquête de la CGT GRDF
sur votre situation individuelle**

ouverte aux agent-es statutaires de GRDF

Participez ici !



Pour répondre,
cliquez ici !

Dans le cadre du préavis de grève en cours, une demande de rencontre a été adressée à La Directrice Générale de GRDF afin de lui présenter en détail les revendications de la CGT et porter la réouverture d'une négociation nationale sur la cherté de la vie et le coût du logement.

Dans celle-ci, nous souhaitons mettre en débat :

- **Un écrêtement des loyers pour TOUS les agents (y compris les non-astreints) qui travaillent dans les zones où les loyers sont supérieurs à la moyenne nationale ;**
- **Une application du pécule de fin d'occupation pour les agents dans les secteurs en forte tension ;**
- **Une Participation Supplémentaire de GRDF à l'Effort de Construction (PSEEC) à hauteur de 1% de la masse salariale afin d'obtenir plus d'offres exclusives pour les agents de GRDF ;**
- **Un investissement de GRDF dans des immeubles d'habitation pour y loger les agents au plus près de leur lieu de travail ;**
- **Une tenue de permanences par des salariés d'Action Logement sur nos sites de travail dans les secteurs en difficultés.**

Pour obtenir une négociation, y compris sur la question du logement à GRDF, nous appelons tous les agents à se mettre en grève le 26 juin.

Gagnons l'avenir de nos emplois et l'amélioration de nos conditions de vie, de logement et de travail.



2/2

**Parlons
de Vous!**

**L'enquête de la CGT GRDF
sur votre situation individuelle**

ouverte aux agent-es statutaires de GRDF

Participez ici !



**Pour répondre,
cliquez ici !**